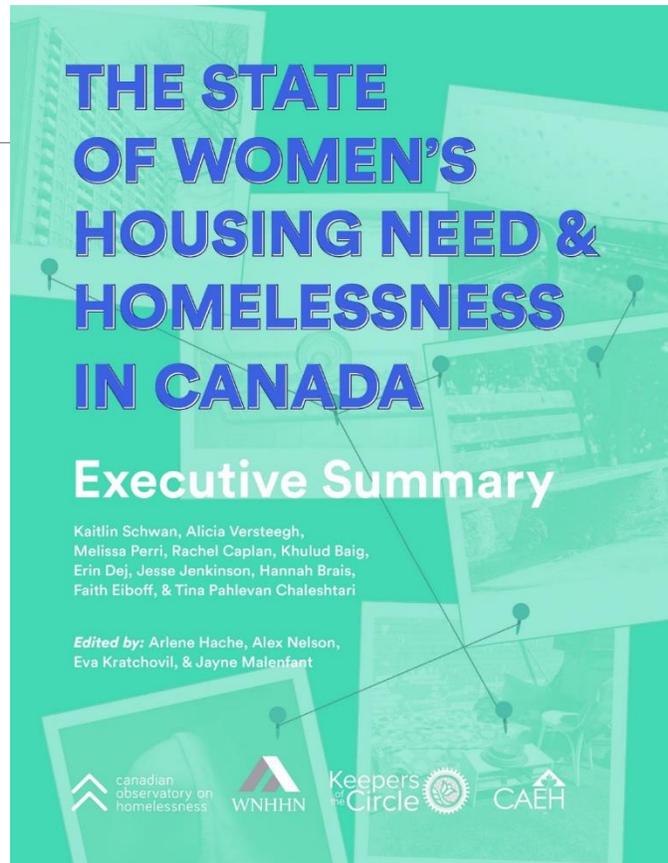


Besoins en logement et sans-abrisme des femmes





Publié en 2020

Défis et
opportunités de
changement

Le sans-abrisme chez les femmes, les filles et les personnes de genres divers est une crise au Canada



- Dans toutes les provinces et tous les territoires, les femmes, les jeunes filles et les personnes issues de la diversité de genre sont confrontées à certaines des formes les plus graves de besoins en matière de logement.

Le sans-abrisme chez les femmes, les filles et les personnes de genres divers est une crise au Canada

- Les femmes noires, les femmes de couleur, les femmes autochtones, les personnes de genres divers, les femmes handicapées, les femmes pauvres, les personnes LGBTQ2S+, les travailleuses du sexe, les femmes incarcérées, les femmes nouvellement arrivées, les femmes jeunes et les femmes âgées sont toutes touchées de manière disproportionnée.



Le visage du sans-abrisme

Bien que la visibilité du sans-abrisme féminin ait augmenté ces dernières années, l'importance et la plus grande visibilité des hommes dans le secteur du sans-abrisme ont conduit à un environnement politique et de services centré sur les hommes, créant les conditions pour que le sans-abrisme féminin reste invisible.

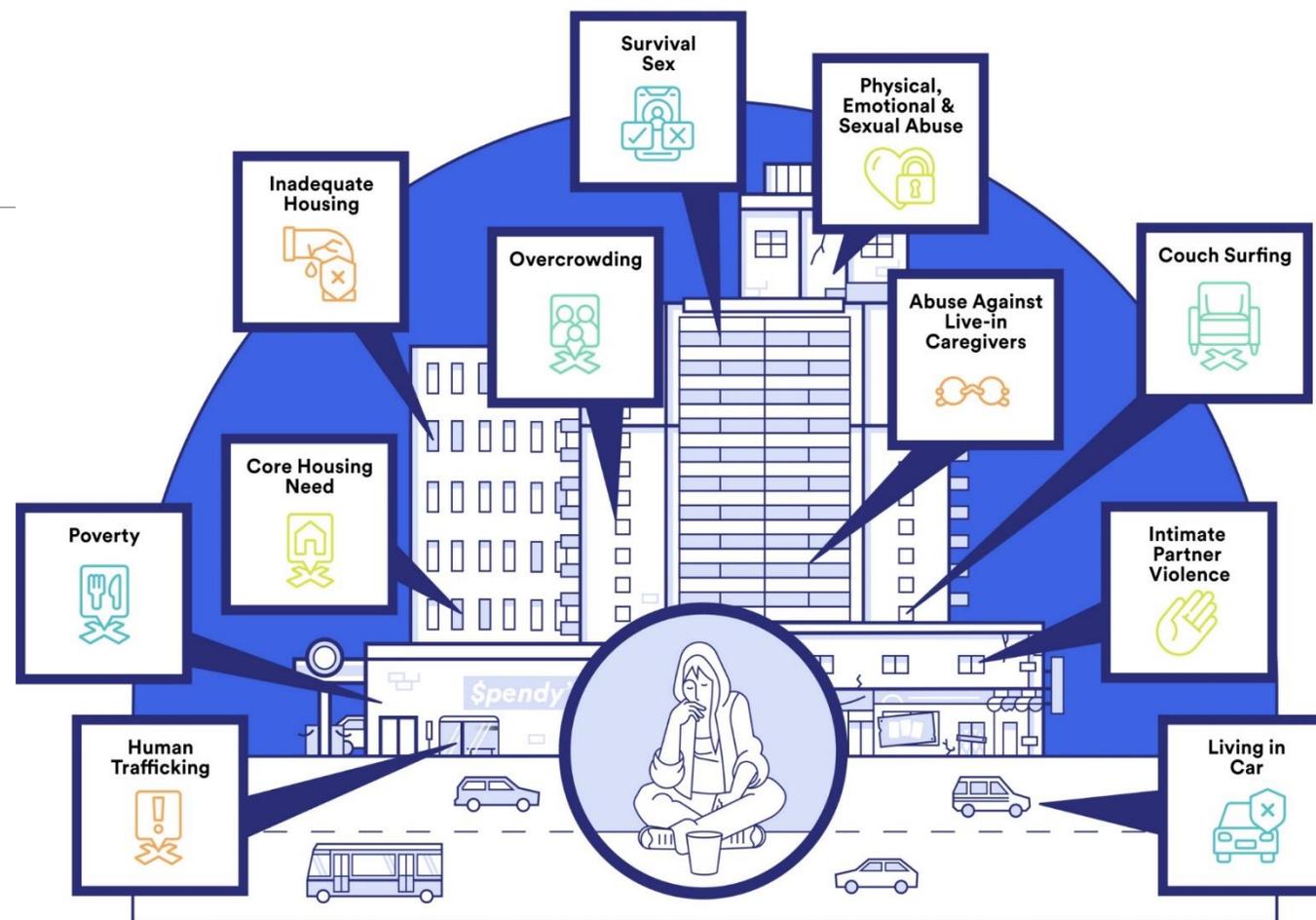


Le sans-abrisme caché



- Les meilleures estimations disponibles sur le sans-abrisme et l'insécurité du logement des femmes sont sous-estimées, en partie à cause de la nature souvent cachée de leur sans-abrisme.
- Les femmes sont moins susceptibles d'apparaître dans les refuges traditionnels, les centres d'accueil, les espaces publics ou d'accéder à d'autres services spécifiques aux sans-abris, et sont plus susceptibles de compter sur des soutiens relationnels, précaires et dangereux pour survivre, tels que dormir sur le canapé d'amis ou échanger des relations sexuelles contre un logement.

Le sans-abrisme caché



Un grand manque de logements sûrs, abordables, adéquats et appropriés



- En l'absence d'accès à un logement sûr, adéquat et abordable, les femmes de tout le Canada sont poussées vers des systèmes d'urgence qui sont insuffisants et ne répondent pas à leurs besoins. Dans de nombreux cas, ces systèmes d'urgence sont débordés par la demande et souffrent d'un sous-financement chronique, ce qui fait qu'ils refusent régulièrement les femmes victimes de violence, sans-abri et de formes extrêmes de marginalisation.
- Il y a un manque criant de services de logement réservés aux femmes et tenant compte des traumatismes.

Un grand manque de logements sûrs, abordables, adéquats et appropriés

Selon le dénombrement de 2023 du comptage en temps réel du N.-B :

- 37 % des femmes interrogées ont déclaré être enceintes ou avoir été enceintes alors qu'elles étaient sans domicile. Cela ajoute une couche évidente de stress et d'obstacles qui sont propres aux femmes et aux personnes assignées au sexe féminin à la naissance qui sont sans abri.



L'ampleur réelle du sans- abrisme et des besoins en logement des femmes

21 % des mères célibataires au Canada élèvent leurs enfants dans la pauvreté.

7% des individus qui s'identifient comme femmes au Canada ont connu une situation de sans-abrisme caché à un moment donné de leur vie.

28 % des ménages dirigés par des femmes ont des besoins impérieux en matière de logement.

Absence de systèmes de soutien adéquats

- Les systèmes d'aide existants ne parviennent pas à sortir rapidement (voire pas du tout) les femmes et les filles du sans-abrisme et, dans de nombreux cas, elles n'ont d'autre choix que de retourner dans des situations de violence, de précarité et de marginalisation.
- Les femmes et les personnes de sexe différent sont confrontées à de graves violences dans les rues et dans les systèmes publics et sont régulièrement séparées de leurs enfants en raison de leur situation de logement et de leur exposition à la violence.



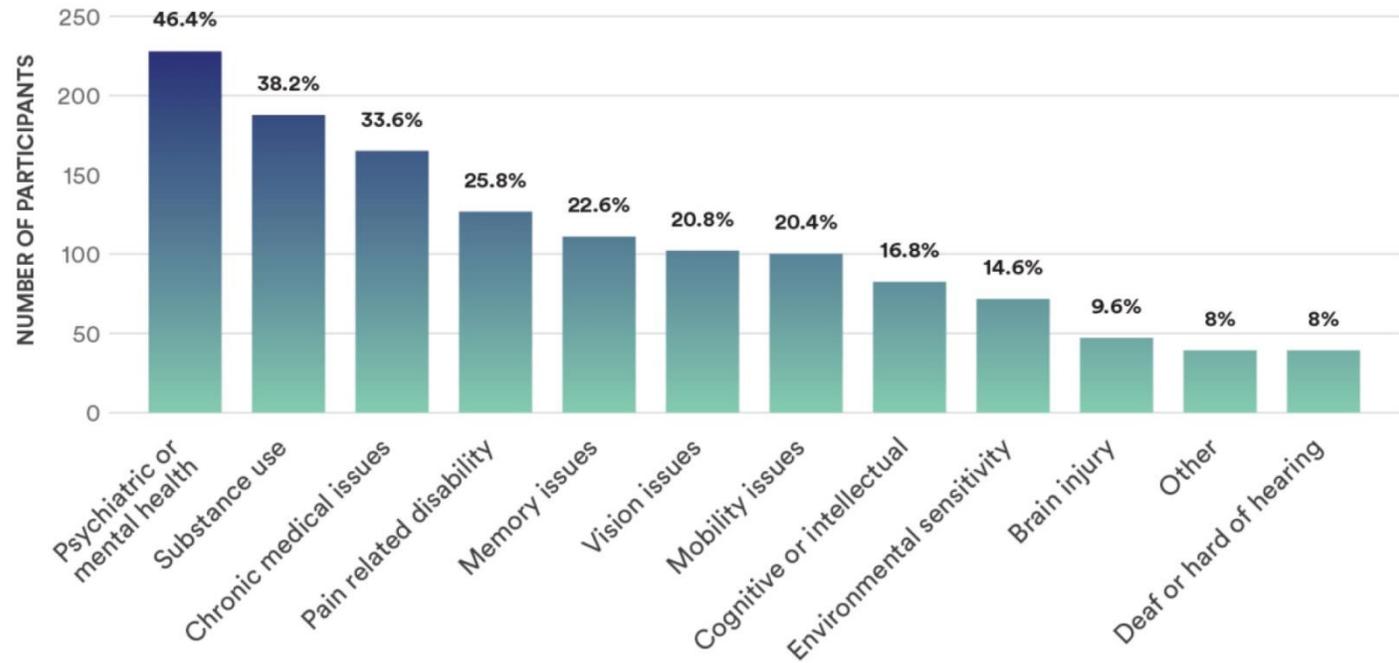
Absence de systèmes de soutien adéquats



- Les services d'urgence destinés aux femmes et aux personnes handicapées de sexe différent font défaut.
- Il existe peu de services culturellement appropriés pour les femmes, les filles et les personnes de sexe différent autochtones et nouvellement arrivées.
- Il y a un manque de services et de soutien pour les personnes non-conformes au genre et les personnes LGBTQ2S+ dans les services de lutte contre la violence à l'égard des femmes et les services d'aide aux sans-abri - seuls 53% des refuges pour victimes de la violence à l'égard des femmes offrent des services de soutien aux personnes non-conformes au genre.

Absence de systèmes de soutien adéquats

- 79 % des femmes et des personnes issues de la diversité des genres en situation de besoin de logement ou de sans-abrisme déclarent souffrir d'un handicap.
- En moyenne, ils déclarent avoir trois handicaps.



Absence de systèmes de soutien adéquats

- Au Canada, il y a moins de lits d'hébergement d'urgence réservés aux femmes - 68 % des lits d'hébergement sont mixtes ou réservés aux hommes, contre 13 % réservés aux femmes.
- Malgré la violence et les traumatismes profonds auxquels les femmes et leurs enfants sont confrontés dans la rue, chaque jour, de nombreuses personnes sont refusées dans les refuges pour sans-abri et pour victimes de violence à l'égard des femmes parce que le nombre de lits n'est pas suffisant pour répondre à la demande.



Refuges pour femmes victimes de violence au Canada.

Terre-Neuve & Labrador	15 (176)
Nouvelle-Écosse	15 (192)
Nouveau-Brunswick	18 (298)
Île-du-Prince-Édouard	3 (45)
Québec	95 (1360)
Ontario	119 (2466)
Manitoba	17 (364)
Saskatchewan	14 (284)
Alberta	46 (1223)
Colombie Britannique	93 (953)
Yukon	5 (49)
Territoires du Nord-Ouest	6 (44)
Nunavut	5 (41)



La violence liée au genre et le sans-abrisme

Chaque année, près de 70 000 femmes sont admises dans des refuges pour victimes de la violence à l'égard des femmes au Canada.

Chaque jour, près de 700 femmes et 250 enfants sont refusés dans les refuges pour victimes de la violence à l'égard des femmes au Canada.

Dans 82 % des cas, les personnes sont refusées dans les refuges parce qu'ils sont pleins. Une autre raison de refus est l'interdiction d'entrer dans le refuge, généralement en raison d'une situation de violence ou d'insécurité.

Refuges pour les victimes de la violence à l'égard des femmes - Et maintenant ?

La principale difficulté à laquelle les femmes sont confrontées lorsqu'elles quittent une situation de violence est le manque de logements abordables et appropriés



Aperçu: 18 avril 2018, il a été constaté que parmi les femmes qui ont quitté le refuge :

- 21% ont déclaré qu'elles retournaient dans une résidence où leur agresseur continuait à vivre.
- 36% ne savaient pas où ils allaient au moment de leur départ (ou l'établissement ne le savait pas)
- 18% ont déclaré qu'ils vivraient avec des amis ou des parents
- 11 % entraient dans un autre centre d'accueil pour victimes de la violence à l'égard des femmes

Cycles de violence et précarité du logement

En cas de séjour dans un refuge :

- 37,4 % des jeunes femmes sans domicile ont subi une agression sexuelle, contre 8,2 % des jeunes hommes sans domicile.
- 41,3 % des jeunes sans-abri trans et non-binaires ont été victimes d'une agression sexuelle.
- 35,6 % des jeunes sans-abri LGBTQ2S+ ont subi une agression sexuelle, contre 14,8 % des jeunes sans-abri hétérosexuels.



Perpétuer le sans-abrisme



Il est clair que le manque de logements abordables et de soutien pousse les femmes à se tourner vers des systèmes d'urgence qui sont insuffisants et ne répondent pas à leurs besoins. De plus, si nous continuons à sous-financer les refuges pour sans-abri et les refuges pour victimes de violence à l'égard des femmes à travers le Canada - et que ces services essentiels fonctionnent à pleine capacité ou au-delà - nous menaçons la vie des femmes, des filles et des personnes de genres divers en les enfermant dans le sans-abrisme.

Défaillances multiples et cumulées des systèmes publics

- Les politiques contradictoires entre l'aide sociale, la protection de l'enfance et le logement social font qu'il est très difficile pour les femmes de bénéficier d'aides au revenu ou au logement.
- Ces pratiques et politiques peuvent créer les conditions nécessaires pour que certaines femmes perdent leur logement, restent dans la rue, perdent la garde de leurs enfants ou restent dans des situations d'abus.



Le sans-abrisme intergénérationnel



Les expériences des mères en matière d'instabilité du logement et de violence créent les conditions d'un sans-abrisme intergénérationnel. Répondre aux besoins des femmes en matière de logement - en particulier ceux des mères et de leurs enfants - est essentiel pour résoudre le problème du sans-abrisme chronique et intergénérationnel.

Le sans-abrisme intergénérationnel

S'attaquer aux problèmes de logement des mères est essentiel pour résoudre le problème du sans-abrisme chez les adultes, du sans-abrisme chronique et du sans-abrisme intergénérationnel. Si nous choisissons de nous attaquer aux problèmes de logement particuliers auxquels sont confrontées de nombreuses femmes - y compris ceux qui sont liés à la maltraitance et à la violence - nous pourrions peut-être empêcher les générations futures de connaître le sans-abrisme et la violence.



La crise du logement au Canada est liée au sexe



- Les femmes, les jeunes filles et les personnes de sexe différent au Canada supportent de manière disproportionnée le fardeau de la pauvreté, des besoins essentiels en matière de logement, de la violence interpersonnelle et des responsabilités liées à l'éducation des enfants. Ces charges sont plus lourdes pour celles qui subissent de multiples formes de marginalisation.

La solution : des logements sûrs, abordables et permanents

- Un logement sûr, abordable et permanent est la seule solution à long terme au sans-abrisme pour les femmes, les filles et les personnes de sexe différent.
- Il est essentiel de tenir compte des expériences et des identités variées des femmes, telles que l'âge, la race/l'origine ethnique, l'orientation sexuelle et le statut socio-économique, pour orienter l'expansion des logements abordables.



La solution : des logements sûrs, abordables et permanents



Un droit au logement pleinement mis en œuvre sera essentiel pour découvrir et résoudre ces obstacles systémiques. La mise en œuvre d'un tel droit n'est pas seulement salvatrice et affirmative pour les femmes et les personnes de sexe différent, mais elle est essentielle pour s'attaquer aux problèmes plus vastes du sans-abrisme chronique et de la pauvreté intergénérationnelle, du sans-abrisme et de la violence.

Women's National Housing & Homelessness Network



Le 14 juin, 2022, on a soumis deux réclamations en matière de droits humains à l'avocat fédéral du logement. Ces réclamations mettent en lumière les violations du droit au logement subies par les femmes marginalisées et les personnes de genres divers à travers le pays, et appellent à une action immédiate.

Le 11 mai 2023, le Federal Housing Advocate a demandé au Conseil national du logement d'établir une commission d'examen sur une question systémique de logement, conformément à l'article 13.1 (2) de la loi sur la stratégie nationale du logement.

Le 7 mars 2024, le Conseil a adopté une motion visant à faire appel à la commission d'examen.

National Housing Council
announces Review Panel
on women &
gender-diverse
homelessness

